

MASON GRAPHITE

MASON GRAPHITE ANNONCE LA NOMINATION DU DIRECTEUR DE PROJET ET DU DIRECTEUR PRINCIPAL, APPROVISIONNEMENT ET LOGISTIQUE

13 mars 2017

Montréal, Québec, Canada

Mason Graphite Inc. (ci-après « Mason Graphite » ou la « Société ») (TSX.V: LLG; OTCQX: MGPHF) est heureuse d'annoncer que M. André Gagnon a joint la Société à titre de Directeur de projet et que M. Robert Allard a joint la Société à titre de Directeur principal, approvisionnement et logistique.

M. Gagnon, ing., M. Ing., a près de 30 ans d'expérience dans la gestion de projets dans l'industrie lourde, incluant les secteurs des mines et de l'énergie. Pour sa part, M. Allard a plus de 30 ans d'expérience en gestion de la chaîne d'approvisionnement dans les secteurs minier, manufacturier, industriel et aérospatial.

Benoît Gascon, PDG de Mason Graphite, a commenté : « Nous sommes très heureux d'accueillir André et Robert au sein de notre équipe ; le projet bénéficiera grandement de leurs contributions respectives. La Société ayant l'intention de débiter la construction peu après avoir obtenu les autorisations, nous sommes heureux de renforcer notre équipe de projet grâce à leurs vastes expériences. Les responsabilités d'André seront de gérer et coordonner les travaux d'ingénierie, de construction et de mise en service. Le rôle de Robert inclura la gestion des activités d'approvisionnement, les achats d'équipements et la gestion du matériel aux sites. »

Construction d'un tronçon routier jusqu'au site de Mason Graphite à Baie-Comeau

Mason Graphite a le plaisir de rapporter qu'un contrat a été attribué, par la ville de Baie-Comeau, pour la construction du tronçon routier de 1,2 km financé par le Gouvernement, qui reliera le site de l'usine de Mason Graphite, dans le parc industriel Jean-Noël-Tessier, à l'autoroute avoisinante. Les travaux relatifs à ce tronçon routier et aux services connexes sont lancés à ce moment-ci uniquement pour Mason Graphite.

Octroi d'options

Mason Graphite annonce avoir accordé un total de 2,700,000 options d'achat d'actions à ses dirigeants, administrateurs, employés et consultants. Ces options peuvent être exercées à un prix de 1.27\$ par action ordinaire pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options seront acquises en trois tranches : un tiers sera acquis à l'émission, un tiers sera acquis après un an suivant la date d'émission et le dernier tiers sera acquis deux ans après la date d'émission. L'octroi d'options est assujéti à l'acceptation par la Bourse de croissance TSX.

À propos de Mason Graphite et du projet du Lac Guéret

Mason Graphite est une compagnie minière canadienne dédiée au développement du gisement de graphite naturel du Lac Guéret dont elle détient 100 % des droits. La Société est dirigée par une équipe expérimentée possédant plus de 5 décennies d'expérience dans le graphite,

notamment dans la production, la vente ainsi que la recherche et le développement. Pour plus d'informations: www.masongraphite.com.

Mason Graphite Inc. pour le conseil d'administration,

“Benoît Gascon, CPA, CA”, Président et chef de la direction

Pour plus d'informations:

Simon Marcotte, CFA, Vice-président au Développement corporatif au +1 (647) 801-7273 et à info@masongraphite.com

Pour plus d'informations reliées aux communautés locales:

Luc Veilleux, CPA, CA, Vice-président exécutif et Chef de la direction financière au +1 (514) 289-3582 et à info@masongraphite.com

Siège Social: 3030, boulevard Le Carrefour, bureau 600, Laval, Québec, H7T 2P5

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.